



a

Les bâtiments agricoles

Les bâtiments agricoles constituent une part importante des paysages ruraux de la MRC des Maskoutains. Les granges-étables anciennes et autres bâtiments liés à l'agriculture constituent un patrimoine agricole riche et diversifié. Ce patrimoine est toutefois fragilisé par les mutations dans l'industrie de l'agriculture et sa survie dépend en grande partie de l'entretien et de la réutilisation des bâtiments désuets ou abandonnés.

Faire bon usage des dépendances agricoles

Utiliser les bâtiments agricoles est l'une des clés pour assurer leur conservation. Grandement affectés par l'évolution des pratiques agricoles et l'inévitable besoin de productivité et de modernisation des fermes, les bâtiments agricoles anciens changent de fonction et s'adaptent à de nouveaux usages, parfois plus d'une fois au cours de leur vie utile.

L'une des solutions pour préserver des bâtiments est de les garder vivants, c'est-à-dire leur attribuer une fonction le plus longtemps possible. Lorsqu'un bâtiment cesse d'être utilisé, il commence à se dégrader. Dès lors, le manque d'entretien et l'abandon le guettent. Il faut donc s'assurer que les bâtiments demeurent utiles. Que ce soit en conservant leur fonction d'origine ou en la modifiant.

Qu'ils servent à de l'entreposage de toutes sortes, d'abri pour des élevages secondaires ou à des fins récréatives, d'atelier ou de boutique pour vendre les produits de la ferme, les bâtiments agricoles anciens peuvent être investis d'une nouvelle vie, ce qui permettra d'augmenter leur longévité et de continuer à participer à nos paysages culturels.



b



c



d

- a Granges-étables peintes en rouge, Saint-Valérien-de-Milton
- b Sans fonction, un bâtiment agricole est voué à la disparition à plus ou moins long terme. La Présentation
- c Grange-étable ancienne, Saint-Dominique
- d Vieux bâtiment servant d'atelier d'ébénisterie, Sainte-Hélène-de-Bagot

Les granges-étables

La grange-étable traditionnelle québécoise abrite sous le même toit deux principales fonctions : l'étable du rez-de-chaussée loge le bétail et la grange située au-dessus est destinée à entreposer le fourrage et le foin dont les bêtes se nourriront pendant la saison froide. La grange-étable, qui peut prendre différentes formes selon les époques, est souvent dotée d'annexes secondaires (silos, laiterie, porcherie, etc.) dans le but de limiter les déplacements de l'agriculteur.



Grange-étable à toit à demi-croûpe dotée d'annexes secondaires, 20^e siècle, Sainte-Marie-Madeleine



Toit à pignon droit, 19^e siècle, La Présentation



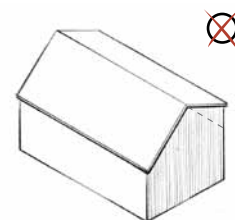
Toit brisé, 20^e siècle, Saint-Dominique



Toit ogival, 20^e siècle, Saint-Valérien-de-Milton

La grange-étable à pignon droit

Ce type de bâtiment est le plus fréquent et le plus ancien. Il découle directement des modèles architecturaux européens que les premiers arrivants français et britanniques ont reproduits et adaptés ici. La grange-étable à pignon droit est construite de la fin du 18^e siècle jusqu'au début du 20^e siècle. Ses pentes de toit peuvent varier sensiblement, mais ce type de bâtiment demeure toujours d'une grande simplicité, sans artifice ni décor ajouté.



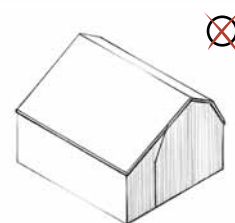
La grange-étable à toit brisé

À partir de la fin du 19^e siècle, un nouveau modèle de grange-étable provenant des États-Unis connaît un grand essor dans les campagnes québécoises. La toiture de cette grange-étable est formée de deux versants « brisés » en leur centre, c'est-à-dire possédant chacun deux pentes différentes. Ce modèle, qui offre plus d'espace pour emmagasiner le foin, est largement diffusé dans les bulletins d'agriculture de l'époque. Dans les années 1910, le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation fournit même des plans de ce modèle aux cultivateurs.



Autres types de granges-étables

Plus marginaux, quelques autres types de granges-étables ponctuent les paysages agricoles de la région. On dénote notamment quelques granges-étables à toit à demi-croûpe, à toit arrondi ou à toit ogival. Parfois résultat d'expérimentations ou de la volonté de l'agriculteur de se démarquer, ces bâtiments sont davantage concentrés dans des agglomérations précises et constituent des exceptions pour l'ensemble du territoire de la MRC des Maskoutains.



Modifier la forme de la toiture originale d'un bâtiment agricole ancien est une **intervention irréversible inacceptable**

Conseils relatifs aux granges-étables

- **Respecter** le profil et la forme de la toiture principale d'une grange-étable sans la modifier. Le toit constitue l'une des composantes les plus importantes qui assurent le caractère architectural de l'édifice. Éviter de multiplier les lucarnes et autres percements dans la toiture qui modifient l'apparence générale du bâtiment.
- **S'assurer**, lors d'un agrandissement, que la toiture de la nouvelle partie s'harmonise (profil, pentes, jonctions) avec celle du bâtiment existant. Ce conseil s'applique aussi aux matériaux, aux couleurs et aux autres composantes architecturales du bâtiment. Favoriser des agrandissements et des ajouts dont la superficie et la hauteur ne dépassent pas celles du bâtiment d'origine, qui doit demeurer reconnaissable et continuer à dominer l'ensemble.
- **Privilégier** des toits en appentis (un seul versant) pour les petits agrandissements. Ce type de toit peut prolonger la toiture principale du bâtiment en adoptant une pente moins prononcée ou prendre naissance sur le mur, sous le larmier de la toiture principale.
- **Consolider** la structure de la grange-étable à la moindre déformation d'importance visible au niveau du toit ou des murs. Qu'il s'agisse d'une fondation qui s'enfonçe, d'une charpente qui gauchit ou d'un toit qui s'affaisse, les bâtiments anciens ont souvent besoin d'appuis supplémentaires ou de contreventements. Agir rapidement évite que les problèmes structuraux s'aggravent et mettent en péril le bâtiment.

Les autres bâtiments agricoles

Outre les granges-étables, les fermes de la région sont composées de divers bâtiments secondaires destinés à une fonction particulière. Ils peuvent servir à abriter des animaux (poulailler, porcherie, bergerie, écurie), à conserver les denrées alimentaires (laiterie, caveau à légumes, silo, hangar à grain, séchoir à maïs), à entreposer les outils et la machinerie (hangar, remise, garage, atelier, boutique de forge) ou à transformer les produits de la ferme (fournil, fromagerie, beurrerie, conserverie, four à pain, cabane à sucre). Ces bâtiments, qui ont souvent une architecture distinctive, font partie des « petits patrimoines » qui jouent un rôle primordial dans les paysages ruraux, mais qui disparaissent chaque année.



- a Hangar qui servait à entreposer des outils et de la machinerie, Sainte-Hélène-de-Bagot
- b Ancienne laiterie, Saint-Hugues
- c Séchoir à maïs, un élément distinctif des paysages de la région, Saint-Marcel-de-Richelieu
- d Four à pain, Saint-Hugues
- e Garage et bâtiment servant à abriter des animaux, probablement des porcs ou des chevaux, Saint-Pie
- f Alignement de bâtiments de ferme, Sainte-Hélène-de-Bagot

Implantation des bâtiments

L'implantation des bâtiments qui composent les fermes traditionnelles est habituellement générée par des raisons fonctionnelles, pratiques et climatiques. Outre la résidence qui est généralement près de la voie publique, les autres bâtiments sont disposés de manière à limiter les déplacements entre eux, à délimiter une cour où pourront s'effectuer différentes tâches extérieures et à s'abriter des vents dominants tout en profitant du chauffage passif de l'ensoleillement. Les modèles d'implantation sont donc variés, mais favorisent souvent l'alignement des bâtiments (figure f) et leur regroupement autour d'une cour. Lors d'un agrandissement ou de l'implantation d'une nouvelle construction, il est donc important de respecter la disposition existante des bâtiments pour s'intégrer en continuité.

Pour des ensembles harmonieux

- **Conserver** et entretenir autant que possible tous les bâtiments de ferme en tentant de trouver une fonction compatible avec leurs caractéristiques architecturales (dimensions, ouvertures, position). Éviter de démolir un bâtiment, ce qui peut nuire à l'harmonie et à l'unité d'ensemble d'une ferme.
- **Favoriser** l'intégration des bâtiments secondaires et leur effet d'ensemble en uniformisant les formes de toit, les matériaux utilisés, les composantes architecturales et les couleurs.
- **Tenir compte** des facteurs climatiques (vents dominants, ensoleillement, accumulations de neige) lors de l'implantation d'un nouveau bâtiment. Favoriser également le regroupement des bâtiments afin de délimiter un espace ouvert à l'abri du vent.
- **Privilégier** plusieurs bâtiments de petit ou moyen gabarit aux grands bâtiments massifs qui auront un impact important dans le paysage. Outre la grange-étable qui devrait dominer la ferme, les autres bâtiments agricoles sont traditionnellement plus petits.

Les éléments architecturaux

Bien que les bâtiments agricoles de la MRC des Maskoutains possèdent une architecture simple et dépouillée d'ornementation, ceux-ci sont composés de certains éléments récurrents qui définissent un patrimoine traditionnel propre au territoire québécois. Voici quelques-uns de ces éléments.

Le parement

La plupart des bâtiments agricoles anciens sont revêtus de planches de bois verticales. Autrefois badigeonnés de lait de chaux ayant des propriétés antiseptiques et antifongiques, les murs extérieurs en bois sont aujourd'hui plus souvent, à tort, laissés sans protection, ce qui les fait grisonner, puis noircir sous l'effet de l'humidité et du soleil (figure a).

Les ouvertures

Les portes et fenêtres permettant d'accéder, d'éclairer ou de ventiler les dépendances agricoles contribuent au caractère architectural de ces bâtiments. D'une grande variété de formes et de dimensions, elles sont souvent encadrées de planches (chambranles) peintes d'une couleur contrastante (figure b).

La quincaillerie

Les pentures, clenches, gonds, loquets et poignées font partie de la quincaillerie des portes de grange, autrefois fabriquée dans une boutique de forge. Les conserver et les entretenir en s'assurant de leur bon fonctionnement (graissage) et en les protégeant avec des produits antirouille. Lorsqu'une porte est refaite à neuf, l'ancienne quincaillerie peut être récupérée (figure c).

La girouette

Placée sur la façade des bâtiments, la girouette indique la direction des vents et les points cardinaux. Elle présente généralement la silhouette d'un coq découpé dans une plaque métallique. Les ferronniers d'art peuvent aujourd'hui les réparer ou les reproduire (figure d).

- a Parement de planches de bois verticales, Saint-Damase
- b Portes et fenêtres dont les chambranles sont peints de couleur contrastante, La Présentation
- c Quincaillerie ancienne maintenant une porte de grange, Saint-Pie
- d Girouette reprenant la forme d'un coq, Saint-Pie

Protéger les bâtiments agricoles

- **Entretien** les revêtements de bois et éviter de recouvrir les murs des bâtiments agricoles de tôle industrielle qui ne devrait être réservée qu'aux toitures. Lorsqu'un bâtiment est déjà revêtu de tôle, un retour au matériau d'origine, souvent encore présent sous le parement métallique, est toujours possible.
- **Peindre** les planches extérieures avec une peinture ou une teinture opaque pour éviter la dégradation prématurée du bois. Éviter les vernis et les teintures translucides, car ils ne protègent pas le bois des rayons ultraviolets du soleil qui font grisonner le bois. Remplacer quelques planches pourries ou fendues suffit également à tenir la structure à l'abri des intempéries et de l'humidité.
- **Réparer** les vieilles portes et fenêtres d'un bâtiment ancien plutôt que de les remplacer. Quelques sections des cadres pourries peuvent être remplacées, tout comme les verres abîmés. Les ouvertures ou leur cadre sont habituellement peints d'une couleur contrastante par rapport aux murs.
- **Éviter** d'ajouter des ornements sur un bâtiment agricole qui n'en a jamais eu ou de peindre les murs de couleurs criardes. Les bâtiments agricoles de la région sont généralement sobres et devraient le demeurer.

Des portes colorées

Les portes de grange coulissantes sur rail, inspirées des portes de wagons de train, ont l'avantage de ne pas battre au vent et de mieux résister aux allées et venues des bêtes et des véhicules. Dans la région, plusieurs cultivateurs ont peint ces portes de couleurs vives comme signe distinctif. Les motifs sont variés, allant de simples formes géométriques à des dessins plus élaborés.



Saint-Hyacinthe



Saint-Marcel-de-Richelieu



Saint-Barnabé-Sud